



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

# CHALLENGE 36+ 2024 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE Règlement

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

### Épreuve en stableford net

QUALIFICATIONS	
1 <sup>er</sup> tour et 2 <sup>e</sup> tour	<b>Samedi 27 avril 2024</b> Golf du Haras de Jardy
3 <sup>e</sup> tour et 4 <sup>e</sup> tour	<b>Samedi 1<sup>er</sup> juin 2024</b> Golf de Gonesse
	<b>FINALE RÉGIONALE</b> <b>Samedi 15 juin 2024</b> Golf de Sénart

Épreuve sponsorisée par UGOLF

## 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

### ASSOCIATIONS ou CE ou CSE :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue.

Chaque association (ou CE ou CSE) pourra inscrire plusieurs équipes de 3 joueurs. Le nombre d'équipes étant limité à 30 nous retiendrons la première équipe de chaque AS puis une deuxième équipe voire une troisième dans l'ordre d'inscription.

### MEMBRES DES ÉQUIPES :

L'index pris en compte sera celui 5 jours avant l'épreuve et devra être compris entre 36 et 54 ; cependant tout joueur ayant commencé cette épreuve, pourra la terminer même si son index sort du cadre de la limite exigée. Ce nouvel index sera pris compte pour l'attribution de ses points.

Être membre de l'association d'entreprise (ou CE ou CSE), qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant.

Les joueurs d'entreprise licenciés dans un club avec terrain (lien 1 et 2 dits « assimilés ») devront avoir été enregistrés comme membre de l'association d'entreprise qu'ils représentent (voir procédure par l'Extranet <https://xnet.ffgolf.org/>).

### CERTIFICAT MÉDICAL :

Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

L'équipe devra être composée au minimum de deux salarié(e)s titulaires de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattachés au CE ou CSE affilié. Cette qualification devra être certifiée par le responsable de la section golf du club. Chaque équipe pourra cependant présenter un joueur non salarié majeur (retraité, ancien salarié, conjoint, autre) de l'entreprise par tour à condition qu'il soit licencié de l'AS ou rattaché à celle-ci.

### 2. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier auprès de la Ligue de Paris Île-de-France en utilisant le formulaire en fin du règlement de cette épreuve. Le nombre des équipes est limité à 24.

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à 50 € par équipe. Ils doivent parvenir au plus tard le 9 février 2024 à l'adresse suivante (paiement par virement de préférence, motif : nom de l'AS + nom de l'épreuve) :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av du golf, 78280 Guyancourt  
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

**Les green-fees Équipe 95 € et 185 € pour la finale devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France.** Un reçu sera envoyé par courriel (sur demande uniquement). Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du green-fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le challenge l'année suivante.

La liste des équipiers devra être transmise à la Ligue de Paris Île-de-France par **saisie sur l'Extranet <https://xnet.ffgolf.org> au plus tard le lundi avant l'épreuve.** Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue [www.lgpidf.com](http://www.lgpidf.com) 48h avant l'épreuve.

### 3. FORME DE JEU

#### STABLEFORD NET / 3 simples / 9 trous

Marques de départ : JAUNES pour les Messieurs et ROUGE pour les Dames

COMPOSITION DES ÉQUIPES : Équipes de 3 joueurs ou joueuses.

### 4. ÉPREUVES DE QUALIFICATION.

Chaque équipe jouera 4 tours (3 simples sur 9 trous, en stableford net, pour chaque tour) puis une finale sur 18 trous. Les tours sont groupés par deux le même jour sur le même golf, un tour le matin, un tour l'après-midi.

Sur chaque tour, le score de l'équipe correspondra à l'addition des deux meilleurs scores.

En cas d'égalité à l'issue des 4 tours, les équipes seront départagées d'abord sur les résultats du quatrième tour, puis sur la carte non prise en compte lors de ce quatrième tour, puis sur la meilleure carte du quatrième tour, puis de la même manière sur les résultats du troisième tour.

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, ce score sera considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres

**Intempéries :** Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée à une date ultérieure.



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite).

Les équipiers pourront jouer dans l'ordre de leur choix, en se présentant aux organisateurs, une demi-heure avant l'heure de départ prévue pour le premier joueur de leur équipe.

**Recording :** les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant la sortie du dernier green (sauf shotgun). Tous les joueurs du groupe encourent 1 coup pénalité sur le trou n°18 pour infraction à la Règle 5.6 (Retard déraisonnable ; cadence de jeu rapide) :

- pour le 1<sup>er</sup> groupe, s'il a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ;
- pour les autres groupes, si le groupe a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ET si l'intervalle de temps à l'arrivée entre lui et le groupe précédent est de plus de 10 minutes par rapport à l'intervalle de temps du départ.

### **Sont qualifiées pour la finale régionale :**

Les 16 meilleures équipes à l'issue des quatre premiers tours.

## 5. FINALE

Formule de jeu : 3 SIMPLES / STABLEFORD NET / 18 TROUS

**Les 2 meilleurs scores en net de chaque équipe sont retenus pour établir le classement.**

**Intempéries :** Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée à une date ultérieure.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite).

Les équipiers pourront jouer dans l'ordre de leur choix, en se présentant aux organisateurs, une demi-heure avant l'heure de départ prévue pour le premier joueur de leur équipe.

**Recording :** les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les meilleurs délais après la sortie du dernier green (shotgun).

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre sans qu'un minimum de 2 vagues complètes soient rentrées, alors le tour final est annulé et reporté à une date ultérieure.

## 6. PRIX

Les joueurs des deux premières équipes seront récompensés.

## 7. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club accueillant la compétition ;
- 1 représentant de la Ligue ;
- 1 arbitre, net sera affiché au tableau officiel.



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

**CHALLENGE 36+ 2024**  
**DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE**  
**DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE**  
**Samedi 27 avril 2024**  
**Tour 1**  
**Fiche d'Inscription**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION** : Lundi 22 avril 2024.

Le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice + 18 trous de l'épreuve, est fixé à 190 € (95 €x2) par équipe.

**Club d'Entreprise** : .....N° :

Téléphone : ..... Mail : .....

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Île-de-France où de préférence par virement, précisez bien votre numéro de club le nom de la compétition. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :  
Titulaire du Compte : Ligue Régionale de Golf Paris IDF  
IBAN : FR76 3000 30 21 9000 0372 6017 720  
BIC : SOGEFRPP

**CHALLENGE 36+ 2024**  
**DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE**  
**DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE**  
**Samedi 1<sup>er</sup> juin 2024**  
**Tour 2**  
**Fiche d'Inscription**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION** : Lundi 27 mai 2024.

Le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice + 18 trous de l'épreuve, est fixé à 190 € (95 €x2) par équipe.

**Club d'Entreprise** : .....N° :

Téléphone : ..... Mail : .....

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Île-de-France où de préférence par virement, précisez bien votre numéro de club le nom de la compétition. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :  
Titulaire du Compte : Ligue Régionale de Golf Paris IDF  
IBAN : FR76 3000 30 21 9000 0372 6017 720  
BIC : SOGEFRPP